

Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Perspectives différentielles de l'intervention auprès des membres de gangs de rue : au cœur des ingrédients favorisant le changement, la désaffiliation et la diminution du risque de récidive

Résumé

Chercheur principal

Louis-Georges Cournoyer, Université de Montréal

Cochercheurs

Jacques Dionne, Université du Québec en Outaouais Marie-Marthe Cousineau,
Université de Montréal Marie-Josée Fleury, Université McGill

Partenaire du milieu impliqué dans la réalisation du projet

Clément Laporte, Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire

Établissement gestionnaire de la subvention

Université de Montréal

Numéro du projet de recherche

2011-GR-138883

Titre de l'Action concertée

Phénomène des gangs de rue

Partenaire(s) de l'Action concertée

ministère de la Santé et des Services sociaux
ministère de la Sécurité publique
ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire
Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

1-Principales questions et hypothèses de recherche

Quelles sont les caractéristiques des adolescents membres de gangs et ceux-ci sont-ils différents des autres adolescents délinquants suivis en Centre jeunesse? Quelles sont les interventions conduites avec ces jeunes et est-ce que ces interventions ont une intensité suffisante et ciblent par un appariement les besoins liés aux facteurs criminogènes des délinquants? Quelles sont les perceptions des jeunes quant à l'intensité de la prise en charge et des services reçus de même que leur vision de l'alliance avec l'intervenant de suivi ? Quelles sont les variables prédictives de la récidive délinquante 18 mois après le premier temps de mesure ? Est-ce que l'intensité de l'intervention prônée par le modèle RBR a un effet sur le taux de récidive des adolescents membres de gangs de rue, 18 mois plus tard ? Des jeunes suivis au Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire(CJM-IU) (N=141) ont été recrutés; en probation régulière (n=57) ; en garde fermée (n=33) en garde ouverte continue (n=35) et discontinuée (n=10). Les niveaux de risques de récidive de ces jeunes allaient de modéré à très élevé. Il y a eu trois temps de mesure : 1) au début de la mesure légale ayant cours (N= 141) 2) deux mois après ce moment (N= 106 pour les jeunes) (N= 102 pour les intervenants) 3) et 18 mois après la mesure initiale (N= 141).

2- Principaux résultats et principales pistes de solution

Au plan de leurs caractéristiques, **les jeunes membres de gangs constituent une minorité qui est très active au niveau délinquance, qui a de lourds antécédents et qui nécessite, dans la plupart des cas, une prise en charge intensive. Les jeunes membres de gang et ceux qui rapportent être membres d'un groupe de délinquants ont une situation familiale plus détériorée, plus de pairs délinquants, plus de problèmes de consommation d'alcool et plus de traits antisociaux.** Une plus grande proportion de jeunes membres de gangs ont été mis sous garde. Il est apparu que les jeunes ainsi identifiés par les intervenants se trouvaient placés, dans une plus grande proportion, dans des unités de garde ouverte continue, alors que les jeunes qui s'identifiaient eux-mêmes comme membre de gangs se

retrouvaient, dans une plus grande proportion, placés en garde fermée. Ces derniers **sont plus actifs lors de leur passage en garde, commandent plus d'attention de la part des intervenants**. Les jeunes qui se disent membres d'un gang ou d'un groupe de délinquants sont pris en charge dans une proportion de 76% dans le programme de suivi intensif différencié ou encore dans le programme de surveillance intensive/gang de rue du CJM-IU comparativement à 50% des autres jeunes. La gravité des délits et la durée de l'ordonnance sont significativement corrélés.

Ces jeunes **présentent aussi une moins bonne alliance thérapeutique** telle que mesurée deux mois après le début de l'ordonnance dans le sens où ils rapportent être **moins engagés dans un processus de changement** et il est plus difficile de s'entendre avec eux sur la façon dont on peut les aider. Ils rapportent aussi être **moins réceptifs à l'intervention, plus conformistes et perçoivent l'intervention comme plus contraignante**. Les jeunes qui disent se conformer et jouer le jeu pour avoir la paix ont une plus grande probabilité de commettre des délits et la faible réceptivité à l'intervention est prévisionnelle de la présence éventuelle de tous les types de récidive excluant les manquements. Plus le profil des jeunes est grave, plus il y a de mentions sur leurs comportements problématiques en cours de suivi, ce qui est cohérent avec ce qui est attendu. **Le taux de non récidive criminelle 18 mois après le premier temps de mesure de la recherche est de plus de 75% pour les jeunes n'appartenant à aucun groupe de délinquants ou gangs, de 60% pour les délinquants en groupe, et de plus de 50% pour les adolescents de gangs de rue**. Parmi les **facteurs de risque de récidive**, il y a leurs antécédents, dont un **nombre élevé de signalements antérieurs dans le cadre de la LPJ, la précocité du premier délit, le nombre élevé de vols qualifiés, le nombre élevé d'accusations antérieures**. Il y a par la suite, **comme facteur de prédiction de la récidive en cours de suivi, leur non réceptivité à la démarche de réadaptation**.

Parmi **les facteurs contribuant à une non récidive criminelle ultérieure**, il y a - la **perception positive du jeune de l'aide reçue** ; - le **développement**

de l'empathie envers les autres, du respect de soi-même, de la capacité de réfléchir sur les facteurs qui ont pu provoquer leurs délits. La participation à des activités structurées et l'implication dans les activités scolaires ou encore dans la recherche d'emploi sont aussi à considérés comme des facteurs protecteurs. De plus, lorsqu'il y a amélioration de la situation familiale en cours de suivi, il y a diminution de la récurrence éventuelle. L'intensité des interventions observées est aussi cohérente avec les caractéristiques initiales des jeunes dans la mesure où les jeunes les plus à risque sont aussi ceux qui commandent le plus d'attention. Il y a une forme de concordance entre l'évaluation initiale des jeunes ou encore leur statut gang auto-révéle et ce qui est mis en place dans l'intervention.

Cette recherche visait à débroussailler un terrain complexe, celui de l'intervention différentielle auprès des jeunes contrevenants par la considération de ce qui se fait dans la réalité-terrain. Elle a permis de mettre au point une méthode de collecte de données qualitatives et quantitatives à partir de ce qui est noté au dossier par les intervenants relativement aux comportements des sujets et aux interventions faites. Toutefois, notre collecte de données tirées de l'étude des dossiers cliniques, bien qu'exhaustive et éclairante sur bien des aspects, n'inclut pas d'information sur certains éléments déterminants pour les effets des interventions comme l'intégrité de l'application de celles-ci. Par exemple, il a été noté le très faible nombre de mentions positives quant à l'évolution des jeunes en cours de suivi. Ces éléments peuvent servir de repère cliniques importants pour orienter l'intervention. Il y a aussi peu d'information sur la cohérence des interventions les unes avec les autres, sur **l'influence du groupe de pairs et du climat organisationnel**, alors que lorsqu'il est question de milieux de garde, ce sont là des facteurs pouvant avoir une grande influence quant à la réceptivité des jeunes. Il serait nécessaire éventuellement de vérifier la complémentarité des actions des différents partenaires. Ce qui n'a pu être fait dans la présente recherche.

5- Contexte et historique du projet en lien avec l'appel de propositions et les besoins exprimés par les partenaires

Ce projet de recherche, réalisé dans le cadre de l'action concertée «Phénomène de gangs de rue» visait à répondre au besoin de recherche de l'appel de propositions initial dont le but est de «cerner les meilleures pratiques et identifier dans quelles conditions elles doivent être mise en œuvre». Il visait aussi à répondre au besoin de l'appel de proposition en ce qui concerne le développement des connaissances quant aux risques de récidive chez les membres de gangs de rue afin de proposer des moyens efficaces de prévention et de réinsertion sociale. Alors que les jeunes faisant l'expérience des gangs représentent une minorité des délinquants, cette minorité est bien souvent responsable d'une grande proportion de la délinquance juvénile. La présente recherche vise à nuancer la notion d'appartenance au gang en distinguant les jeunes quant à une appartenance autorévélee, mais aussi en tentant de quantifier l'intensité de leur engagement. En ce qui a trait à la délinquance juvénile, en général, la littérature scientifique insiste sur l'importance d'adapter l'intensité de l'intervention au niveau de risque que présente le jeune, les jeunes les plus à risque devant bénéficier le plus des interventions intensives. Ce constat devrait être encore plus prégnant pour ce qui des membres de gangs de rue. Il est aussi recommandé de cibler, dans l'intervention, les besoins liés aux facteurs criminogènes dont l'impact sur la récidive a été mis en évidence par les recherches et de s'assurer que les conditions de prise en charge du jeune soient adaptées à ses caractéristiques personnelles et sa réceptivité. L'ensemble de ces considérations découle des principes du Risque- Besoin-Réceptivité (modèle RBR) d'Andrews et coll. (1990) dont les retombées sur les programmes de réhabilitation sont observées mondialement. La vérification empirique de ce modèle dans un milieu d'intervention «naturel» est un des buts centraux de la présente recherche.